
ERRATUM

SÉANCE DU 10 AVRIL 2014, page 21, ligne 828

PAR Mme ANNIE ROY :

800 En fait, l'équité intergénérationnelle, ça touche beaucoup nos collègues du développement durable, je ne voudrais pas trop m'avancer dans un domaine qui n'est pas le mien. On va fouiller auprès de nos collègues, mais simplement vous mentionner que le fait qu'il y a un inventaire qui est fait à chaque année, les industries sont suivies via l'inventaire sur les gaz à effet de serre à chaque année. Donc, cette préoccupation-là est prise en compte et sera prise en compte dans le futur.

805 Je reviens sur le fait qu'en fin de présentation tout à l'heure, on a mentionné qu'on recommandait de suivre davantage, justement, cette étape-là du scellement des puits après la fermeture, c'est un domaine où on doit... où il manque de connaissance; on doit approfondir la connaissance.

810 Et je réfère peut-être monsieur à certains rapports qui ont été déposés dans le cadre de l'ÉES, notamment celle de monsieur Lacoursière, c'est l'étude E34, et également il y a une étude sur les puits forés, un puits type, en fait, qui est attendue, c'est l'étude E33, qui est encore en cours de réalisation sous la responsabilité du MRN, je crois, qui pourra nous apporter un éclairage éventuellement sur cette question.

PAR LE PRÉSIDENT :

820 Merci, Madame Roy. Monsieur Lamontagne?

PAR M. CHARLES LAMONTAGNE :

825 Oui. Il existe présentement un groupe, à l'Université de Waterloo, sous la présidence de monsieur Maurice Dussault qui a publié plusieurs articles scientifiques sur les fuites aux puits. Et il y a des chiffres là-dedans qui donnent une indication du nombre de puits avec des fuites.

830 Quant aux fuites au Québec, présentement, la fuite la plus élevée est de l'ordre de **cinq mètres cubes (5 m³)** par jour à un des événements des puits.

Concernant la remontée éventuelle du méthane qui reste en bas, ça, ça a effectivement lien avec les travaux de monsieur Durand qui pose la question et il a une interprétation différente de la mienne sur la quantité de méthane qui pourrait être libérée à la longue.

835 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Lamontagne. Alors, votre deuxième question, Monsieur Brullemans?